

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTELIMAR AGGLOMERATION

**AVIS AU PUBLIC**

APPROBATION DE LA MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE  
LA LAUPIE

Le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération MONTELIMAR AGGLOMERATION a, par délibération du 18 décembre 2017, approuvé la mise en compatibilité du PLU de LA LAUPIE relative au projet du Syndicat d'irrigation Drômois.

La délibération peut être consultée en Mairie de LA LAUPIE et au siège de MONTELIMAR AGGLOMERATION où elle fait l'objet d'un affichage durant un mois.

Le dossier de mise en compatibilité approuvé est tenu à la disposition du public au secrétariat de la mairie de LA LAUPIE et à la Direction de l'Urbanisme de MONTELIMAR AGGLOMERATION (Centre Municipal de Gournier, 19 avenue de Gournier, 26200 MONTELIMAR) aux heures et jours d'ouverture des services, ainsi qu'à la Préfecture.